

POLITIQUE LINGUISTIQUE

1. Préambule

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) reconnaît l'importance de la qualité de la langue française au sein de son organisation. En effet le réseau scolaire public s'avère un lieu privilégié de promotion, d'apprentissage et de valorisation du français. Notre politique linguistique s'actualise en pertinence et en cohérence avec les responsabilités, la vision et la mission du CSSBE.

2. Fondements

La politique linguistique s'appuie sur les éléments suivants :

- La loi sur l'instruction publique (LIP);
- La charte de la langue française (C-11);
- La politique linguistique de l'État;
- Les régimes pédagogiques de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle (art. 35);
- La politique d'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec.

3. Principes directeurs

- Le français est la langue de toutes les communications orales et écrites dans les écoles primaires et secondaires, dans les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes.
- Tout élève fréquentant l'une ou l'autre des écoles primaires et secondaires ou l'un ou l'autre des centres d'éducation des adultes et de la formation professionnelle du centre de services scolaire a le droit de bénéficier d'un milieu linguistique qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité et le plein développement de ses compétences afin d'être conduit vers la réussite.
- L'usage d'une langue de qualité est, pour une organisation vouée à l'éducation, le reflet de sa mission et l'image qu'elle projette. C'est pourquoi toutes ses communications administratives, pédagogiques et publiques doivent être exemplaires tant dans leur contenu que dans leur forme linguistique.
- Les intervenants du monde scolaire sont des modèles pour les élèves. Ainsi tout le personnel, quel que soit son niveau d'intervention, doit assumer sa responsabilité individuelle et collective face à la qualité de la langue d'enseignement et de travail.
- Le CSSBE adhère au principe d'inclusivité. C'est pourquoi la rédaction épiciène est utilisée dans ses communications écrites et orales, laquelle privilégie une représentation équitable des femmes et des hommes.

4. Objectifs

- Veiller à ce que la qualité de la langue française soit une priorité partagée par toute la communauté éducative et administrative.

- Soutenir et encourager la mise en place de mesures liées à l'apprentissage, à l'amélioration et à la valorisation de la maîtrise du français chez les élèves.
- Accompagner le personnel afin de favoriser l'usage d'un niveau de la langue française approprié dans toutes ses situations de communication et le développement de ses compétences en français.
- Exiger que toutes les communications à l'interne et à l'externe, avec les parents, les clients et le grand public, soient faites dans une langue de qualité.
- Valoriser la culture francophone telle qu'elle se manifeste au Québec, notamment par la promotion de la littérature québécoise et francophone.
- Appuyer les initiatives régionales réalisées par des organismes extrascolaires pour promouvoir la culture francophone et la langue française.

5. Champ d'application

La réalisation de la présente politique s'appuie sur la collaboration de toute la communauté éducative et vise l'ensemble des communications internes et externes tant à l'oral qu'à l'écrit. Elle s'applique à l'ensemble des secteurs de notre organisation ainsi qu'aux individus qui la compose.

6. Rôles et responsabilités

Conseil d'administration

- S'assurer de l'adoption de la politique.

Direction générale

- S'engage à promouvoir sa politique linguistique et s'assure de son application sur tout le territoire du CSSBE.
- Veille au suivi de cette politique et reçoit les évaluations qui la concernent.
- Partage la supervision, par délégation de mandat, avec ses différents services administratifs et établissements.
- Établit comme critère d'engagement, dans toutes les catégories d'emploi, la capacité de s'exprimer dans un français correct. La capacité exigée variera selon la nature de la fonction et selon les responsabilités de communication.

Secrétariat général

- Est responsable du respect des lois et règlements concernés par l'application de cette politique.
- S'assure que les publications et communications du CSSBE, y compris les publications Internet et dans ses médias sociaux, soient faites dans une langue française de qualité exemplaire.

Direction des services éducatifs des secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle

- Suggère et met en œuvre des mesures qui apportent un soutien aux écoles et aux centres en conformité avec la politique linguistique.

Direction de service, direction d'établissement

- Assume la mise à jour continue de ses connaissances et de ses compétences en français.
- Veille à ce que tous les membres de son personnel adhèrent aux fondements de la politique linguistique et ainsi à l'importance de l'usage d'un français de qualité.
- Supervise la qualité de la langue française dans les communications et prend les dispositions nécessaires pour en garantir la qualité.
- Encourage les activités de promotion de la langue française et de la culture dans son établissement.

- Favorise la participation aux activités de formation de son personnel.
- Établit un système de révision linguistique dans son milieu.
- S'assurent que leurs publications et communications, y compris les publications Internet et dans ses médias sociaux, soient faites dans une langue française de qualité exemplaire.
- Doivent offrir à tout leur personnel, en partenariat avec les Services éducatifs jeunes, le Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le Services des ressources humaines, l'accès à un perfectionnement en français ainsi que les outils et les moyens qui favorisent l'usage d'un français de qualité.

Personnel enseignant, professionnel, de soutien administratif et en service direct aux élèves

- Assume la mise à jour continue de ses connaissances et de ses compétences en français.
- Analyse sa pratique et détermine les ajustements à apporter à son enseignement ou à ses interventions afin de susciter l'usage d'une langue française de qualité chez les élèves.
- Analyse sa pratique et détermine les ajustements à apporter pour garantir l'usage d'une langue française de qualité dans ses communications.
- Recourt à un soutien en révision linguistique au besoin.

L'élève

- S'engage dans une démarche d'apprentissage de la langue française et recourt à une langue de qualité dans toutes les situations de communication.